

PPCR : LES SYNDICATS DE FONCTIONNAIRES MAINTIENNENT LA PRESSION SUR LE GOUVERNEMENT



fotofolia

Vendredi 20 octobre, la CFDT, l'Unsa et la FSU ont interpellé séparément le gouvernement pour lui demander d'annuler sa décision de report d'un an de la mise en œuvre du protocole de 2015 sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations (PPCR). Les organisations syndicales pointent le non-respect de la parole de l'État.

Les organisations syndicales représentatives ne lâchent rien sur le protocole sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations (PPCR). Vendredi 20 octobre, 3 d'entre elles (CFDT, Unsa et FSU) ont, chacune de leur côté, demandé au gouvernement de revenir sur sa décision de différer d'un an le calendrier d'application de ce plan de revalorisation des carrières élaboré en 2015 par l'équipe de François Hollande et qui devait donc initialement s'étaler jusqu'en 2020.

Annoncé par le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérard Darmanin, lors du "rendez-vous salarial" du 16 octobre, ce report constitue *"une remise en cause de la reconnaissance des qualifications et de l'engagement des agents dans l'exercice quotidien de leurs missions"*, estime la secrétaire générale de la CFDT Fonctions publiques, Mylène Jacquot, dans une lettre au locataire de Bercy.

Dans des courriers envoyés quant à eux au Premier ministre, Édouard Philippe, l'Unsa et la FSU évoquent respectivement une *"injustice pour de nombreux fonctionnaires, qui attendaient en*

2018 sa mise en œuvre” et un “très mauvais signal envoyé aux personnels [qui contribue] à dégrader de nouveau le pouvoir d’achat des agents déjà mis à mal par l’annonce d’un nouveau gel du point d’indice”.

Parole de l’État mise en cause

L’occasion aussi pour la secrétaire générale de la FSU, Bernadette Groison, de souligner une décision “non seulement injuste mais également inefficace”. “Qui peut croire que cette mesure nuirait au redressement des finances publiques ?” questionne-t-elle quand Gérald Darmanin table sur une économie de l’ordre de 800 millions d’euros l’année prochaine.

Mais au-delà des conséquences sur le pouvoir d’achat des agents publics, c’est bien le respect de la parole de l’État qui est mise en cause par les représentants du personnel. Le report du calendrier d’application “décrédibiliserait tant la parole des employeurs que l’engagement des organisations syndicales signataires”, souligne le secrétaire général de l’Unsa Fonction publique, Luc Farré. Cette situation risque de compromettre gravement la qualité du dialogue social futur dans la fonction publique”.

Un constat partagé par Mylène Jacquot, de la CFDT : “Il s’agit d’un très mauvais coup porté au dialogue social lui-même [...], les mesures procèdent en effet d’un long processus de concertations puis de négociations”. Pour rappel, seules la CFDT, la CFE-CGC, la CFTC, la FA-FP, la FSU et l’Unsa s’étaient déclarées favorables à la mise en place du protocole.

Réunion sur les modalités du report

Reste désormais à savoir quel accueil le gouvernement accordera aux doléances des syndicalistes. En juillet dernier, le Premier ministre, Édouard Philippe, n’avait pas donné de suites à un courrier des 6 organisations syndicales signataires du protocole, qui appelaient (déjà) au respect du calendrier de mise en œuvre du dispositif [\[cliquez ici pour consulter notre article\]](#).

Quoi qu’il en soit, le sujet reviendra sur la table mardi 24 octobre, lors d’un groupe préparatoire à la séance plénière du Conseil commun de la fonction publique, le 6 novembre prochain, au cours duquel seront discutées... les modalités de décalage d’un an des mesures du protocole PPCR et un décret actant leur report.

Le 26 octobre, les 9 organisations syndicales de la fonction publique ont par ailleurs prévu de se retrouver pour déterminer les suites à donner au rendez-vous salarial du 16 octobre, qui les a toutes globalement déçues. Les 9 organisations avaient réussi à s’entendre sur un mot d’ordre commun pour une journée de grève et de mobilisation le 10 octobre (une première depuis des lustres). Après le rendez-vous salarial du 16 octobre avec le ministre, la CGT, Solidaires et Force ouvrière poussent à une poursuite du mouvement. À un peu plus d’un an des élections professionnelles dans la fonction publique, cette séquence sera très observée.

Par Bastien SCORDIA

